



Budget annexe régie AEP pour l'année 2020 de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,

Fonctionnement DEPENSES			
BP 2020			Résultats du vote
011	Charges à caractère général	1 065 591,20	Adopté à l'unanimité
012	Charges de personnel	1 903 270,00	Adopté à l'unanimité
014	Atténuation de produits	342 000,00	Adopté à l'unanimité
65	Autres charges de gestion courante	50 000,00	Adopté à l'unanimité
66	Charges financières	110 000,00	Adopté à l'unanimité
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	Adopté à l'unanimité
042	Opérations d'ordre entre sections	981 000,00	Adopté à l'unanimité
023	Virement à la section d'investissement	30 000,00	Adopté à l'unanimité
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		<b>4 511 861,20</b>	

Fonctionnement RECETTES			
BP 2020			Résultats du vote
002	Résultat de fonctionnement reporté	417 484,62	Adopté à l'unanimité
70	Produit de services	4 033 876,58	Adopté à l'unanimité
77	Produits exceptionnels	5 500,00	Adopté à l'unanimité
042	Subventions d'investissement	55 000,00	Adopté à l'unanimité
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>4 511 861,20</b>	

Investissement DEPENSES			
BP 2020			Résultats du vote
13	Subventions d'investissement	4 000,00	Adopté à l'unanimité
16	Remboursement emprunt	275 000,00	Adopté à l'unanimité
20	Immobilisations incorporelles	328 550,64	Adopté à l'unanimité
21	Immobilisations corporelles	3 500,00	Adopté à l'unanimité
23	Travaux en cours	2 186 630,00	Adopté à l'unanimité
040	Subventions transférables	55 000,00	Adopté à l'unanimité
RAR19	Restes à réaliser 2019	2 125 545,27	Adopté à l'unanimité
<b>Total dépenses d'inv hors opérations</b>		<b>4 978 225,91</b>	

Investissement RECETTES			
BP 2020			Résultats du vote
001	Résultat antérieur reporté	1 514 385,64	Adopté à l'unanimité
040	Amortissements	981 000,00	Adopté à l'unanimité
16	Emprunts	960 766,14	Adopté à l'unanimité
021	Virement de la section de fct	30 000,00	Adopté à l'unanimité
RAR19	Restes à réaliser 2019	1 492 074,13	Adopté à l'unanimité
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>4 978 225,91</b>	

Code INSEE

## ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 47  
 Nombre de membres présents :  
 Nombre de suffrages exprimés :

Présenté par le Président

VOTES :

Pour :

Contre :

Date de convocation : 8 janvier 2020

Le Président

Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session

A Gignac, le 20 janvier 2020

## Le Conseil communautaire

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE	Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
	Isabelle	ALIAGA			MONTARNAUD	Donne procuration à Mr Louis VILLARET			
	Jean Luc	BESODES			MONTARNAUD				
	Claude	CARCELLER			MONTPEYROUX	Béatrice WILLOQUAUX			
	Béatrice	NEGRIER-FERNANDO			PLAISSAN	Bernard PINGAUD (suppléant)			
	Marie-Agnès	SIBERTIN-BLANC			POPIAN	Gilles BOULOUYS (suppléant)			
	Véronique	NEIL (EXCUSEE)			POUZOLS	Jean BRENGUES (suppléant)			
	Stéphane	SIMON			PUECHABON	Xavier PEYRAUD (suppléant)			
ANIANE	Philippe	SALASC			PUILACHER	Mohamed EL MAHI (suppléant)			
ANIANE	Nicole	MORERE			ST ANDRE DE SANGONIS	Jean Pierre GABAUDAN			
ANIANE	Jean-André	AGOSTINI			ST ANDRE DE SANGONIS	Maria MENDES CHARLIER			
AUMELAS	Michel	SAINTPIERRE	Serge	VAZQUEZ (suppléant)	ST ANDRE DE SANGONIS	Henry MARTINEZ			
ARBORAS	Marie-Françoise	NACHEZ	Cécile	LEMOINE (suppléant)	ST ANDRE DE SANGONIS	Roxane MARC			
ARGELLIERS	Georges	PIERRUGUES	Anne	ROUQUETTE (suppléant)	ST ANDRE DE SANGONIS	Jean Pierre PECHIN			
BELARGA	José	MARTINEZ			ST ANDRE DE SANGONIS	Yannick VERNIERES			
CAMPAGNAN	Maurice	DEJEAN	Jean-Marie	TARISSE (suppléant)	ST ANDRE DE SANGONIS	René GARRO			
GIGNAC	Jean-François	SOTO			ST BAUZILLE DE LA SYLVE	Gregory BRO	Pascal	THEVENIAUD (suppléant)	
GIGNAC	Amélie	MATEO	Procurator à D. CHRISTOL		ST GUIRAUD	Daniel REQUIRAND	Bernard	CAUMEIL (suppléant)	
GIGNAC	Olivier	SERVEL	Olivier		ST GUILHEM LE DESERT	Philippe MACHETEL			
GIGNAC	Marie-Hélène	SANCHEZ	Marie-Hélène		ST JEAN DE FOS	Pascal DELIEUZE			
GIGNAC	Marcel	CHRISTOL	Marcel		ST JEAN DE FOS	Jocelyne KUZNIAK			
GIGNAC	René	GOMEZ	René		ST PARGOIRE	Jean-Luc DARMANIN	Procurator à J.P. BERTOLINI		
GIGNAC	Annie	LEROY	Annie		ST PARGOIRE	Agnès CONSTANT	Procurator à J.P. GABAUDAN		
JONQUIERES	Bernard	GOUZIN	Jean-Louis	RANDON (suppléant)	ST PAUL ET VALMALLE	Jean-Pierre BERTOLINI	Evelyne	GELLY (suppléant)	
LA BOISSIERE	Jean-Claude	CROS	Sébastien	LAINÉ (suppléant)	ST SATURNIN DE LUCIAN	Florence QUINONERO	Thierry	LAGRUE (suppléant)	
LAGAMAS	Christian	VILOING	Catherine	VIGNERON (suppléant)	TRESSAN	Daniel JAUDON	Sylvie	MOYANO (suppléant)	
LE POUGET	Louis	VILLARET			VENDEMIAN	David CABLAT	Michèle	LAGACHERIE (suppléant)	
LE POUGET	Josette	CUTANDA							
MONTARNAUD	Gérard	CABELLO							

Certifié exécutoire par le Président

, compte tenu de la transmission en préfecture le

Et de la publication, le

A

, le

## **BUDGET REGIE AEP 2020**

Pour ce qui concerne le budget AEP, il sera conforme aux réalisations 2019 avec les refacturations aux budgets annexes du service eau.

### ➤ **Section de fonctionnement**

#### - **Recettes**

**Chapitre 70 :** Les recettes pour le budget régie AEP s'élèveront à 4 034K€ avec les refacturations des autres budgets annexes pour 1 354K€.

**Chapitre 042 :** Les amortissements des subventions transférables s'établiront à 55K€.

**Le résultat de fonctionnement reporté** sera de 417K€.

#### - **Dépenses**

Pour ce qui concerne les dépenses de fonctionnement sur les budgets eau et assainissement, les prévisions ont été faites en corrélation avec les réalisations 2019 et les principales dépenses réelles pour ces budgets sont les charges à caractère général et les charges de personnel.

**Chapitre 011 :** Les charges à caractère général seront de l'ordre de 1 065K€ comprenant les avances pour les autres budgets annexes du pôle eau.

**Chapitre 012 :** Les charges de personnel s'élèveront quant à elles à 1 903K€ dont 232K€ pour le remboursement des frais de personnel des services supports du budget principal et 932K€ pour les budgets annexes du pôle.

**Chapitre 014 :** Elles représentent les redevances à l'agence de l'eau pour un montant de 342K€.

**Chapitre 65:** Elles s'établiront à 50K€ pour les admissions en non-valeur de ces budgets.

**Chapitre 66 :** Les charges financières (intérêts de la dette) s'élèveront à 110K€.

**Chapitre 67 :** Les charges exceptionnelles seront de 30K€.

**Chapitre 042 :** Les dotations aux amortissements représenteront 981K€.

Le budget régie AEP sera donc de 4 512K€ en fonctionnement.

### ➤ **Section d'investissement :**

#### - **Recettes**

Les principales recettes d'investissement concernent le résultat d'investissement reporté pour 1 514K€, le virement de la section de fonctionnement (30K€) ainsi que les emprunts.

**Chapitre 16 :** Le montant prévisionnel des emprunts s'élèvera à 961K€ pour ce budget.

**Chapitre 040 :** Les amortissements seront de l'ordre, comme en fonctionnement, de 981K€.

#### - **Dépenses**

Les budgets Eau et Assainissement seront conformes à la PPI mise à jour en 2019 sans compter les reports de 2019. Le bilan des AP/CP seront effectués en fonction des réalisations 2019.

Le budget eau potable s'établira à 2 853K€ (hors RAR 2019) dont 395K€ en AP/CP. Les principales opérations seront la réhabilitation du château d'eau de Saint André de Sangonis, le renouvellement des réseaux sur la commune de Puéchabon, le forage de reconnaissance sur la commune du Pouget et des opérations de réseaux sur diverses communes.

**REGIE ADDUCTION EAU POTABLE - BUDGET PRIMITIF 2020 - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES</b>		
011	Charges à caractère général	1 065 591,20
012	Charges de personnel	1 903 270,00
014	Atténuation de produits	342 000,00
65	Autres charges de gestion courante	50 000,00
66	Charges financières	110 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00
042	Dotation aux amortissements	981 000,00
023	Virement à la section d'investissement	30 000,00
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		<b>4 511 861,20</b>

<b>RECETTES</b>		
002	Résultat de fonctionnement reporté	417 484,62
70	Produits et ventes diverses	4 033 876,58
77	Produits exceptionnels	5 500,00
042	Subventions d'investissement	55 000,00
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>4 511 861,20</b>

**REGIE ADDUCTION EAU POTABLE - BUDGET PRIMITIF 2020 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES</b>		
13	Subventions d'équipement	4 000,00
16	Emprunts, cautionnements	275 000,00
20	Immobilisations incorporelles	328 550,64
21	Immobilisations corporelles	3 500,00
23	Immobilisations en cours de construction	2 186 630,00
040	Subventions transférables	55 000,00
RAR2019	Restes à réaliser 2019	2 125 545,27
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		<b>4 978 225,91</b>

<b>RECETTES</b>		
001	Solde exécution invt reporté	1 514 385,64
16	Emprunts	960 766,14
040	Amortissements	981 000,00
021	Vir. de la section de fonctionnement	30 000,00
RAR2019	Restes à réaliser 2019	1 492 074,13
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>4 978 225,91</b>